



COMMUNIQUE DE LA CE DE L'UD FO 91

NON A LA CRIMINILISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

La Commission Exécutive de l'Union départementale de l'Essonne, réunie le 14 janvier 2016, exprime sa vive inquiétude à l'annonce de la condamnation d'anciens salariés de l'usine GOODYEAR d'Amiens à 2 ans de prison dont 9 mois ferme pour avoir défendu, par les moyens de l'action syndicale, leur emploi.

Alors que la direction de l'entreprise avait retiré sa plainte, c'est à la demande du Procureur de la République, donc l'Etat, qu'a été décidée cette condamnation sans précédent, une condamnation pour l'exemple, pour intimider tous les salariés et les syndicalistes en particulier.

Après le licenciement et les poursuites judiciaires engagées à l'encontre de salariés d'Air France, il y a la claire volonté de réprimer durement toute tentative des salariés qui refusent qu'on les prive d'emploi.

La CE de l'UD FO 91 n'accepte pas qu'avec l'état d'urgence permanent, l'action syndicale pour la défense de l'emploi ou pour améliorer les salaires et les conditions de travail des salariés puisse être considérée comme illégale et traitée comme un délit.

C'est pourquoi elle demande l'annulation immédiate de la condamnation des ex-salariés de GOODYEAR et la réintégration et l'arrêt de toute poursuite à l'encontre des salariés d'Air France sanctionnés pour avoir défendu leur emploi.

Dans ce contexte où le gouvernement et le patronat tentent de museler l'action syndicale pour faire passer sans opposition la remise en cause du Code du travail, des statuts et de la Sécurité sociale, la CE de l'UD FO 91 salue l'appel à la grève et aux manifestations décidé par les fédérations FO, CGT et Solidaires de la Fonction publique pour la défense des services publics mis à mal par la loi NOTRe, la loi Santé Touraine, la loi de financement de la Sécurité sociale 2016 et les réformes du collège et des rythmes scolaires, contre les mesures d'austérité et pour l'augmentation des salaires bloqués depuis des années, voire en régression nette. Appel à la grève rejoint par les syndicats FO et CGT de la Sécurité sociale et soutenu par de nombreuses unions départementales.

Elle invite tous ses adhérents et militants, du public et du privé, à préparer et à assurer le succès de cette journée du 26 janvier pour en faire un point d'appui pour la riposte d'ensemble nécessaire pour bloquer les mesures gouvernementales remettant en cause les conquêtes sociales et les libertés syndicales, conformément à la résolution du dernier CCN FO appelant à préparer la grève interprofessionnelle.

Adopté à l'unanimité